

NO à Bulle

naissance de son estimée... nouveau... DE VINS... DÉTAIL... FACE de l'Agence agri... est prié de s'adresser.

LES

dur, 100 fr.: lavans marbre... Modernes, bois dur, complets... 28 fr.; draps de lit, 5 fr.; tableaux, glaces; grand choix... à très bas prix. — Facilités 30-5 B.

et d'occasion

EMBLANET

Telephone 156.

ou à louer.

à louer un domaine... St-Denis et Bulle, au bord de... en bon état. 15.801 F... s'adresser au soussigné, à J. Käelin, notaire.

d'immeubles.

bières, l'Office des Poursuites... publiques, mardi 25 novembre... du jour, dans une salle... la Croix-Blanche, à 493, 494, 587b, 591b et 587ab... à M. Amédée PUGIN,

et pré de 1 pose

hes. 35-4

SION

ndre ou éventuelle... mission, ssements de Bulle... e, boucherie et débridage.

embre prochain. s, s'adresser à M. Ls DE... BULLE. 1407

TAPIS

depuis Fr. 5.— » 30.— m. » 8.— m. » 3.50 m. » 4.20 » 20.— » 6.— » 2.40

MER-BLAIN

E - 20-3

ises de bois

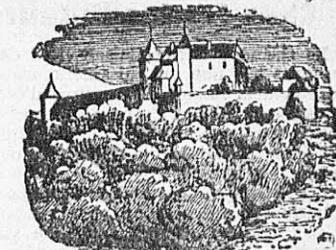
ra commune de Sorens... ndredi 21 novembre... certaine quantité de... s'adresser à M. Ls DE... préparés dans ses forêts... munales, ainsi que les dé... 1401 B... ndez-vous des miseurs avec... z, à 9 h. du matin. Sorens, le 17 novemb. 1930. Secrétariat communal.

ENTE JURIDIQUE

(1^{res} enchères). Office des Poursuites de la... yère vendra aux enchères pu... Jeudi 20 novembre... 10, à 10 heures du ma... devant le Château de... ramophone, 1 lit com... 1 potager, 1 motocy... et 1 char. 35-15... illo, le 17 novembre 1930.



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS Suisse 1 an Fr. 9.— » 6 mois » 4.50 Etranger 1 an » 16.— » 6 mois » 8.— payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 50 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 8., 11., 17. (d. j. f. 14., 27.) 14., 20., 22. — Bulle, dép. 6., 9., 10., 13., 18., 20.

ANNONCES Canton de Fribourg 20 ct. Suisse... 25 » Etranger... 30 » Annonces mortuaires et rétractations 30 » Réclames... 50 » S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

M. Hoover. La chanson. La bonne humeur.

C'est assurément être arrivé au faîte de la gloire politique que de siéger à la présidence des Etats-Unis d'Amérique, la plus formidable des puissances que le monde moderne ait portées. Or, si l'on en croit les échos de la presse, celui qui bénéficie de ce grand honneur n'est point du tout l'homme le plus satisfait qui soit. Un ancien proverbe dit que les républiques sont ingrates; mais celle-là paraît l'être par trop. M. Hoover? C'était presque un phénomène. C'est lui qui, au cours de la guerre, sauva l'Europe de la famine, lui qui présida à l'essor immense de la prospérité américaine aux heures tragiques où l'ancien monde menaçait de disparaître dans un océan de feu, lui qui disposa en quelque sorte de la plus grande puissance matérielle que l'on puisse concevoir dans les mains d'un seul individu. Aussi l'Amérique en voit-elle assez justement fière, elle qui ne voit et ne prétend connaître que ce qui est grand.

Aussi, lorsqu'il s'agit de remplacer à la tête de l'Etat Coolidge le taciturne, ce fut avec un enthousiasme débordant qu'on se tourna vers M. Hoover — d'aucuns n'ont-ils pas certifié et prouvé même que M. Hoover est d'origine suisse? — et qu'on l'appela au pouvoir. On avait l'impression qu'avec un tel président le soleil allait cesser d'éclairer toute la terre pour réserver ses rayons à la seule nation américaine. On sentait bien pointer à l'horizon quelque menace vague. Mais M. Hoover avait vaincu bien d'autres difficultés. Ce serait un jeu pour lui de rétablir cet équilibre qui menaçait ruine et d'asseoir sur des bases inébranlables cette prospérité matérielle chère aux fils de l'Oncle Sam.

Hélas! les temps ont changé. L'autre jour, les électeurs américains étaient appelés à renouveler leur Chambre des représentants. Et ils n'ont point caché leur mauvaise humeur. Les républicains ont subi une défaite retentissante et la politique du chef de l'Etat a été nettement désavouée. Sa politique? Pas même. Mais lui, et son activité, qui, aux yeux de la population, n'ont pas répondu à l'attente. Il est vrai que cette attente était déraisonnable, car comment voulez-vous qu'un homme puisse empêcher le cours inéluctable des choses? Qu'il ait le secret de faire jaillir du sol une matière qu'il n'a pas? Qu'il soit assez rusé pour transformer à la faveur d'un seul peuple les lois immuables de l'économie? Seulement, on ne s'est point posé ces questions, de l'autre côté de l'océan. On s'est dit: les affaires ne vont plus, ou du moins ne vont plus comme jadis? Donc c'est la faute du gouvernement. Et c'est sur lui qu'on s'est vengé et qu'on se vengera encore. M. Hoover a pourtant bien expliqué à ses concitoyens qu'il avait pris toutes les mesures possibles et imaginables, même celles qu'il n'aurait pas fallu prendre et qu'on lui imposa, qu'il avait essayé tous les remèdes et qu'il était disposé à en tenter d'autres encore. Ils n'ont rien voulu comprendre. Ce ne sont pas des promesses qu'il faut aux aux oiseaux de proie avides et affamés de sang, mais la victime. Les Américains, c'est le langage de l'or, qu'ils comprennent, et aucun autre. C'est pourquoi le remarquable observateur qu'est M. Stéphane Lauzanne pouvait écrire l'autre jour dans «Actualités»: «Pour réussir, ce n'est pas assez de savoir manier les choses; il faut aussi savoir manier les hommes. Et pour conduire les foules, ce n'est pas assez de nourrir le corps, il faut guider les âmes...»

Réflexion pleine de bon sens et... d'actualité. On s'est trop peu occupé, à la Maison-Blanche, de cette nourriture spirituelle qui doit être à la base d'une existence natio-

nale, de cette vie de l'âme et de la pensée qui va avant celle de la matière, de cet idéal qui doit s'élever au-dessus des contingences purement temporelles et apprendre à un peuple l'esprit de sacrifice quand il s'impose. Peut-être M. Hoover a-t-il pensé à toutes ces choses, mais il n'a pas osé les dire, quoi qu'il en soit. Et ce fut une erreur. On ne lui sait point gré de son silence.

D'ailleurs, selon les lois de la nature, la prospérité américaine aura sa fin, un jour. Peut-être commencera-t-on à comprendre, à Washington et ailleurs, que l'homme ne vit pas seulement de pain.

L'autre jour, à Sâles, M. l'abbé Bovet donnait une causerie — brillamment illustrée, du reste — sur la chanson populaire. On peut sans doute croire qu'il s'agit là d'un fait-divers qui passe plus ou moins inaperçu. Mais notre vie n'est-elle pas tissée entièrement de ces faits-divers?

Et celui-là de mériter davantage l'attention qu'un autre. La chanson est en effet un des éléments les plus précieux du bonheur quotidien. «Un peuple qui chante est un peuple heureux, dit l'adage». Il en est de même des individus. Seulement, il faut comprendre la chanson, apprécier son rôle et choisir ses sujets. La bonne chanson est celle qui, née au pays ou venue d'ailleurs, élève l'âme, égale la monotonie des jours et vous aide à prendre de temps en temps l'essor vers les choses d'en haut. C'est de celle-là que parle si souvent notre maestro. Car il en connaît la portée et le rôle. C'est celle-là qu'on chante au chapelet, les beaux soirs, assis autour du foyer qui pétille. C'est celle-là encore qui embellit les manifestations diverses au cours desquelles il faut bien provoquer un peu de joie. C'est celle-là aussi qui réchauffe le foyer, quand on se réunit pour la veillée.

Chanter? C'est un des moyens les plus sûrs de jeter un peu de soleil dans l'existence, de supporter avec patience les événements, d'entrevoir toujours par-delà les misères de notre pauvre nature... un coin de ciel bleu!

Et aussi de conserver ce précieux trésor qu'est la bonne humeur. Ce don qui allège le poids du fardeau, abrège le chemin et... fait croire au bonheur!

Petite Revue

ÉTRANGER

Après le triomphe.

Le triomphe de la politique Briand-Tardieu a jeté la consternation en Allemagne, d'autant plus que les deux chefs actuels de la France n'ont point laissé ignorer leur ferme volonté de ne pas laisser toucher aux traités. Déjà l'on croyait, de l'autre côté du Rhin, que Theure était venue où la révision du traité de Versailles allait sonner. Déjà l'on escomptait les avantages qu'il s'agissait d'obtenir du côté de la Pologne, et voilà qu'une douche froide vient rafraîchir ces sentiments exaltés et remettre les choses à leur place. M. Tardieu, en particulier, n'a pas été tendre dans ses expressions, et c'est particulièrement à lui qu'on en veut, parce qu'on l'accuse — à raison sans doute — d'avoir détourné M. Briand de la politique stresemannienne. Les dirigeants de la politique allemande oublient seulement de remarquer que c'est le Reich qui s'est lui-même détourné des chemins de Locarno et de Genève et qu'il n'a pas à en vouloir à ceux qui font comme lui.

La «Gazette générale d'Allemagne» commentant le récent discours du président du conseil français, écrit: «Le discours de M. Tardieu ne marque pas seulement pour l'Allemagne, mais pour l'Europe, un tournant et un signal. A la question: La France est-elle disposée à discuter la révision pacifique du traité de Versailles? Il a répondu: «Non». La politique extérieure de l'Allemagne est désormais libre de ses décisions et les historiens feront bien de garder précieusement ce discours de M. Tardieu.»

Les commentaires des autres journaux sont à l'avenant. On a l'impression d'avoir accompli une régression, d'être privé plus que jamais aux

«chaines de Versailles», et c'est un accès de mauvaise humeur qui passe sur l'Allemagne. Malgré tout, il faut être reconnaissant à M. Tardieu, selon nous, d'avoir une bonne fois répondu aux violences de langage des éléments extrêmes du nationalisme allemand. Depuis les accords de La Haye et l'évacuation de la Rhénanie, on n'a cessé, à Berlin, de formuler de nouvelles réclamations et de récriminer contre les traités. Aucune reconnaissance pour les allègements consentis, aucun répit après les sacrifices faits par les vainqueurs. Au contraire. Des menaces de plus en plus nombreuses, de plus en plus graves. Un cliquetis perpétuel d'armes qui énervait l'Europe. M. Tardieu a répondu au nom de la France ce que cette dernière avait à répondre: «Non, vous ne passerez pas!» et c'est cette défense qui a surpris ceux qui voyaient déjà poindre le jour de la fameuse révision des traités.

Il est de toute évidence, par ailleurs, que l'attitude énergique du chef du gouvernement français provoquera une réaction. On lit par exemple dans la pondérée «Gazette de Vass»: «M. Tardieu et sa majorité ne veulent pas de guerre, mais la paix qu'ils veulent, c'est la «Pax Gallica», une paix qui consacre la prédominance politique, militaire et économique de la France, exigeant que les autres nations garantissent sa sécurité, son bien-être et la possession tranquille de ses biens en satisfaisant leurs propres intérêts.»

C'est donc bien d'une jalousie profonde et tenace qu'il s'agit. On sent à peu près l'idée de la revanche sourdre entre ces lignes. Or, ce qui maintiendra la paix dans le continent, c'est le respect des traités et la politique de rapprochement dans le cadre territorial existant. Nous avons répété à plus d'une reprise ici-même que tout ce que l'on tentera en dehors de cette voie ne peut que conduire à la guerre. Il sera plus facile, quand les passions se seront tranquilisées, que la crise économique sera vaincue, de procéder à certains réajustements nécessaires. Ce qui presse, pour l'heure, c'est de poursuivre la tâche commune de la pacification des esprits. Le cri de ralliement doit être: Guerre à la guerre, et guerre à tous ceux qui veulent et cherchent la guerre.

L'Angleterre a un tournant.

La situation continue à être des plus équivoques en Angleterre. En effet, la situation du cabinet Macdonald apparaît comme de plus en plus difficile. L'échec de la conférence impériale, suivant tant d'autres échecs, a donné un nouveau coup à l'autorité d'un gouvernement qui, s'il a fait son possible, n'a pu ou son tenir aucune des promesses qu'il avait faites. Ces prochains jours, c'est le problème de Palestine qui va se poser. Or, on sait le bruit qu'a provoqué la nouvelle que le cabinet de Londres allait renoncer à la fameuse promesse Balfour relative à la création d'un foyer sioniste en Palestine.

La doctrine actuelle est que l'Angleterre, pour répondre au mandat qui lui fut confié, doit restreindre l'immigration dans ce pays encore pauvre afin d'éviter la surpopulation. Mais les chefs du mouvement sioniste — et ils sont puissants dans l'empire — ne l'entendent point de cette oreille. Ce sera sans doute un débat passionnant que celui qui va se dérouler sous peu à la Chambre des communes anglaises.

A côté de tous ces revers, le spectre du chômage continue d'énerver tout le Royaume-Uni, et l'on se demande à Londres à quelles mesures il faudra recourir pour enrayer le fléau. L'autre jour, le «Referee» écrivait carrément que la politique britannique a fait faillite et que la seule façon de remédier à une situation qui se complique tous les jours davantage du fait de l'instabilité politique de l'Europe est le rapprochement franco-anglais.

C'est ce que beaucoup pensent depuis longtemps et ce qu'auraient dû constater les travaillistes, qui ont rendu un bien mauvais service à la cause de la paix, donc à la prospérité du continent en brisant brusquement les liens qui unissaient les deux pays riverains de la Manche. P. S.

SUISSE

Le procès Bassanesi.

Il s'est déroulé devant un nombreux public et dans une atmosphère passablement chargée d'électricité. L'un des derniers témoins entendus, M. Ferrario, commandant de la gendarmerie tessinoise, fit des dépositions particulièrement graves pour les accusés, surtout pour les citoyens tessinois qui prirent part au complot: Varesi, Fiscalini et Martignoli.

Les avocats de la défense lui firent d'ailleurs passer un vilain quart d'heure, et le brave commandant, pour avoir fait son devoir, se vit tailler un complet... inusable. Il ressort nettement des témoignages apportés au procès qu'un complot a existé et que sa réalisation fut obtenue par le concours de diverses personnalités.

Dans son réquisitoire, le procureur de la Confédération, en la circonstance M. Gallachi, s'est montré particulièrement sévère. Il a souligné le fait que, dans cette contravention aux lois suisses, Bassanesi a causé un grave préjudice aux bonnes relations italo-suisse. C'est sous cet angle que l'acte de l'antifasciste doit être envisagé. Il propose les punitions suivantes: Bassanesi: 5 mois de prison, 1000 fr. d'amende, expulsion à vie du territoire de la Confédération.

Tarchiani et Rosselli: chacun 14 jours de prison et 500 fr. d'amende et, chacun aussi, 10 ans d'expulsion du territoire suisse.

Fiscalini et Varesi: chacun 8 jours de prison et 200 fr. d'amende.

Martignoli: 14 jours de prison et 300 fr. d'amende.

Brabant: 10 jours de prison, 300 fr. d'amende et 5 ans d'expulsion du territoire suisse.

Le procureur ne requiert aucune peine contre Cardis.

Après avoir souligné l'importance du jugement que l'on va prononcer, le procureur termine son réquisitoire sur cette juste et sévère réflexion: «Un Etat n'est capable de vivre que s'il est en mesure de maintenir l'ordre dans sa maison».

Le célèbre avocat parisien, Me de Moro-Giafferi, prononce ensuite la défense. Avec la vigueur et l'habileté qui lui sont coutumières, ce maître du barreau s'en prend à tous les témoignages à charge les uns après les autres et s'efforce de démontrer que le raid de Bassanesi ne constitue point un délit, mais tout au plus une contravention à un règlement de police. L'avocat s'adresse à la cour et lui demande, si elle prononce une condamnation, de le faire en vertu de la loi. Il se demande sur quel article un verdict grave pourrait bien se baser. A plus d'une reprise, Me de Moro-Giafferi, interrompant Me de Moro-Giafferi et le prie de ne point manquer de respect à l'égard du gouvernement suisse.

Terminant son habile plaidoyer, l'orateur exprime sa confiance que le tribunal jugera conformément aux principes de liberté et de justice qui ont fait la force et la gloire de la Suisse.

Gonzague de Reynold et le Grand Conseil de Berne.

Répondant à une interpellation de M. Steinmann, M. Rudolf, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, a déclaré qu'une nouvelle enquête relative aux opinions et à l'enseignement du professeur Gonzague de Reynold a donné des résultats identiques à la première. Il est inadmissible qu'un professeur d'Université soit obligé de suivre les opinions populaires dans son enseignement.

M. de Reynold n'a rien fait qui sorte de ses droits et de ses compétences. En conséquence, le gouvernement considère cette affaire comme définitivement enterrée. M. Steinmann se déclare partiellement satisfait.

Pas de subventions aux révolutionnaires.

Le Conseil fédéral a approuvé, sur la demande de celui-ci, le refus opposé par M. Minger, chef du Département militaire, d'accorder un subside à l'Association sportive socialiste «Satus», qui participera aux jeux olympiques rouges, à Vienne, l'an prochain.

LA GRUYÈRE sera envoyée gratuitement d'ici au 31 décembre prochain à tout nouvel abonné qui, en s'abonnant, payera 9 fr. pour 1931.

Chez les instituteurs.

Le Grand Conseil valaisan vient de mettre sous toit une loi qui améliorera considérablement le sort des maîtres d'école de la vallée du Rhône. On ne peut que l'en féliciter, car la situation matérielle du corps enseignant valaisan était jusqu'ici, on peut le dire, lamentable.

Cependant, tout comme chez nous, la loi valaisanne sur les écoles n'est pas parfaite et pas irréprochable au point de vue de l'équité politique. M. Crittin, l'actif et sympathique conseiller national radical du Bas-Valais, a demandé à ce que la loi prévienne des incompatibilités et qu'un maître ne puisse pas être député ou syndic de la commune. Ce cumul crée en effet des situations impossibles. Ainsi, le maître peut avoir à juger son propre sort. D'autres inconvénients ont été soulevés qui justifient pleinement le point de vue de M. Crittin. Remarquons d'ailleurs que notre loi fribourgeoise connaît ces incompatibilités, bien qu'elle ne les envisage pas toutes.

Le Grand Conseil du Valais n'a point suivi l'interpellateur dans sa pensée et le gouvernement a tenu à conserver le député-régent et le régent-syndic. Et pour cause : Il s'est réservé le droit de juger lui-même chaque cas et de prononcer quand il le trouvera bon l'incompatibilité.

Et c'est cela que je trouve injuste, provocant, dictatorial.

Et c'est ce système aussi qu'il faut condamner chez nous. Quelle liberté ont donc ces hommes sur lesquels un chef conserve au point de vue matériel et moral le droit de vie et de mort ? On le voit trop souvent, ce ne sont pas les qualités professionnelles qui entrent en ligne de compte pour l'obtention d'un poste ou le renouvellement d'une nomination, mais la couleur politique. On ne le dit pas toujours. Mais cela ressort avec une telle évidence qu'un aveugle le verrait.

J'estime que la loi doit prévoir telle ou telle incompatibilité. L'exécuteur, qui est habituellement un politicien, n'aurait ainsi pas la faculté d'obliger souvent le fonctionnaire à une abdication indigne d'un citoyen. Et cela éviterait bien des iniquités, bien des mesquineries qui vous soulèvent d'indignation et sèment la rancœur dans l'âme.

Hélas ! en Valais, comme en pays de Fribourg, les défenseurs de la liberté et de la vraie démocratie ont devant eux le mur encore épais de l'obscurantisme... et l'opposition d'une aristocratie qui n'a pas perdu le don de tenir le peuple sous tutelle.

P. S.

FRIBOURG

Conférence de M. Buchs, conseiller d'Etat.

M. le conseiller d'Etat Buchs, directeur des travaux publics, donnera une conférence, sous les auspices de la Société technique, le lundi 24 novembre, à 20 h. 30, à la grande salle de l'hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg.

Cette conférence est la suite de celle que notre distingué magistrat a bien voulu donner ce printemps dernier sur *l'Histoire des chemins de fer dans le canton de Fribourg*.

L'élection communale de Morat.

M. Hans Wildanger, commerçant à Morat, a été élu, dimanche, conseiller communal, par 215 voix sur 233 votants. Il représente le parti radical et succède à M. Ludwig, démissionnaire.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Robe blanche

par JEAN-LOUIS MORGINS

VI

Le « Nouveau ».

Il était environ trois heures, et, par cette belle journée d'été, la petite place Lemarois paraissait comme endormie sous les ardeurs du soleil. Il faisait chaud, et les rares passants appelés au dehors par la nécessité se traînaient péniblement, cependant qu'à l'intérieur des maisons plus d'une ménagère, accablée ou engourdie, somnolait dans un fauteuil. C'était alors, ainsi que dans les pays orientaux, la trêve qui suit le repas, la trêve de la sieste, et, perdue dans un silence que rendait plus profond encore la lourdeur de l'atmosphère, la bonne vieille Mme Cathelin sursauta soudainement quand elle entendit retentir la sonnette de la grille.

« Qui peut venir à un pareil moment et sous un tel soleil ? » se demandait la femme.

Par la fenêtre de son bureau, grande ouverte sur le jardin, elle considérait de loin le visiteur, à qui une domestique, d'un pas traînard et languissant, était allée ouvrir la porte. C'était un homme tout jeune encore, aux yeux vifs et intelligents et à la physionomie sympathique, quoique empreinte de tristesse. Cependant, sans qu'on pût d'un coup d'œil savoir exactement pourquoi, il paraissait timide, mal à son aise, et ce n'est même qu'avec du mal qu'un observateur attentif se fut aperçu que, revêtu d'effets

Prisonnier volontaire.

Un manoeuvre fribourgeois, Georges R., 36 ans, venait au commissariat de Genève se constituer prisonnier.

« Je suis, dit-il, condamné à trois mois de prison. Gardez-moi ».

Le policier-chef interrogea ce prisonnier volontaire et découvrit que, condamné en effet, R. n'avait pas à se faire arrêter, le délai de recours n'étant pas expiré.

Mais comme le manoeuvre est un pauvre hère, sans domicile et sans moyen d'existence, on l'a hébergé provisoirement aux violons.

Accident de la route.

M. Marius Monney, âgé de 29 ans, circulait mardi soir, en side-car, lorsque, près de Lieffrens, où il est domicilié, sa machine dérapa. M. Monney, qui fut relevé avec une fracture du crâne et une fracture du poignet, a été conduit, cette nuit même, à l'hôpital cantonal.

Gros incendie.

Un incendie a détruit, mardi après-midi, vers 2 h., à Chapelle-sur-Oron, les dépendances de la ferme de M. Denis Monney, agriculteur, soit grange, remise et écurie. Le bâtiment d'habitation a passablement souffert, malgré l'intervention des pompiers de Chapelle, d'Oron, de Promasens, de Besenens et de Mossel. Le bétail et une partie du chédaïl ont été sauvés, mais toute la récolte est restée dans les flammes.

On croit que le sinistre est dû à l'imprudence d'enfants jouant dans la grange.

Chronique romontoise.

La Foire.

La foire de Romont, dite de la St-Martin, s'est déroulée sous un ciel quelque peu brumeux, traversé vers le milieu du jour par quelques timides rayons de soleil.

Les campagnards sont venus nombreux approvisionner la place du marché en denrées diverses. Les pommes de terre se sont vendues à raison de fr. 2.80 à 3.— la mesure de 20 litres ; les carottes et les raves à raison de 4 fr. la même mesure. Les pommes s'écoulaient toujours à des prix élevés ; elles ont connu toute la gamme des prix depuis fr. 0.80, jusqu'à fr. 2.— la douzaine. Toujours bien achalandés en denrées de provenance étrangère, les bancs des revendeurs offraient des chataignes à fr. 0.50-0.70 le kg, à côté de quelques noix plus chères encore. Nos ménagères ont payé les œufs à raison de 3 fr. et 3 fr. 20 la douzaine.

Sur le champ de foire, on a recensé 250 bovins ; les bœufs valaient de fr. 900 à 1300 pièce ; les vaches, de fr. 600 à 1200 fr. et les génisses de fr. 400.— à 1000.—. Les ventes furent nombreuses et elles eurent lieu à des prix assez rémunérateurs, avec une légère tendance à la hausse. Les chevaux, au nombre de 15, se sont écoulés à des prix variant entre fr. 400 et 1000 pièce. Tandis que 22 moutons trouvaient acquéreurs à fr. 40 à 90 pièce, les chèvres, au nombre de 17, étaient payées de fr. 30 à 70. Sans être très recherchés, les 420 porcs amenés sur le marché firent néanmoins l'objet d'assez nombreuses transactions dans les prix de fr. 90 à 150 la paire, suivant l'âge et la taille. Pour les gras, on offrait fr. 2.10 à 2.15 le kg. La gare de Romont a expédié 27 wagons avec 103 têtes de bétail. Un certain nombre de ces pièces avaient déjà achetées dans la contrée les jours précédents.

Conférence du corps enseignant.

Quoique le monde de la science et de la politique n'ait pas envoyé ses reporters, ne serait-il pas juste de toucher deux mots de la conférence générale du corps enseignant glânois, qui, a eu lieu samedi, à Romont ? Elle fut présidée par M. Crausaz, inspecteur scolaire, et honorée de la présence de M. le Préfet Bondallaz et de M. Bossy, préposé au bureau de statistique à Fribourg. M. l'inspecteur exprima ses regrets à l'égard des maîtres qui ont, au cours de l'année, quitté l'arrondissement ou qui ont été mis

dont il n'avait point l'habitude et qui, visiblement, n'étaient pas faits pour lui, l'homme en éprouvait de la gêne.

Cette gêne, aussi bien, le comte Gilbert de Bailly (car il est superflu, n'est-ce pas, de dire que c'était lui) se plaisait peut-être à l'exagérer encore. Il s'amusa prodigieusement. Il avait l'impression d'être déguisé, de jouer un rôle, d'être entré véritablement dans la peau d'un autre homme, et il prenait à ce jeu un plaisir incomparable que jamais auparavant il n'avait soupçonné.

— Vous désirez quelque chose, monsieur ? Sur les pas de la servante, il avait traversé le jardin minuscule, puis il était entré dans le petit bureau de Mme Cathelin. Devant la vieille dame, Gilbert se rappela soudain qu'il fallait paraître sérieux, afin de ne point éveiller les soupçons. A la question précise que la patronne venait de lui poser, il répondit non moins précisément qu'il cherchait à se loger dans le quartier du Point-du-Jour et qu'il serait heureux si, dans cette maison même, une chambre se trouvant libre, on voulait bien l'accepter. Mme Cathelin tardait à répondre. De ses petits yeux fins, elle regardait avec attention son candidat-client. Ce qui n'était, somme toute, qu'une prudente observation, Gilbert, un peu inquiet, l'attribua à la défiance.

— J'ai des papiers en règle, fit-il, et je puis aussi, si vous le désirez, vous fournir des références... Enfin, je suis Français... Il énonçait ses qualités, tout en cherchant encore mentalement des arguments nouveaux. Inutilement d'ailleurs, car il avait, le croire, fait sur la vieille dame une excellente impression.

— Il ne me reste qu'une chambre, lui dit-elle, et ainsi, malheureusement, vous ne pourrez choisir.

au bénéfice de la retraite. Il salua en retour les nouveaux membres venus pourvoir les postes vacants et leur souhaita une cordiale bienvenue. Il fit ensuite part à l'assemblée de diverses observations glanées au cours de ses visites journalières et donna le compte-rendu des résultats des derniers examens de recrutement. Le district de la Glâne occupa pour cette année le premier rang. M. l'inspecteur exprima sa satisfaction et sa reconnaissance aux maîtres préposés à la direction de ces cours et les invita à ne point se reposer sur les lauriers conquis mais à continuer à travailler avec un nouveau zèle en vue d'affermir et de consolider les positions acquises. M. Bossel, instituteur, poursuivant son étude de ce printemps, donna des conseils fort judicieux, sur les applications écrites qu'on peut tirer du nouveau manuel de lecture du 1er degré. M. le Préfet Bondallaz loua le travail et la conduite des membres du corps enseignant et les invita à perfectionner et parfaire leur formation par la lecture de quotidiens, de brochures et de manuels. M. Bossy éclaira enfin les maîtres sur la manière de procéder aux futures opérations du recensement fédéral et sur la façon de remplir les bulletins individuels.

Le cas d'un professeur.

On a vu quelle ferme et juste réponse le chef de l'Instruction publique bernoise a faite à ceux qui voulaient obtenir l'exclusion de l'enseignement universitaire de Berne de M. Gonzague de Reynold.

Notre opinion à ce sujet n'a jamais varié. Bien que nous ne puissions nous rallier à toutes les conclusions politiques de certain livre du professeur, bien que surtout nous sentions parfaitement ce que certaines de ses opinions à lui ont encore d'aristocratique, d'antidémocratique en tout cas, donc d'étranger à l'« esprit suisse », nous ne pouvons nous empêcher de nous incliner devant la franchise avec laquelle M. de Reynold expose ses vues sur l'avenir de notre Démocratie. Nous ne partageons pas ses craintes, mais nous reconnaissons certaines des erreurs, certains des abus qui, à la longue, se glissent dans nos institutions.

Par contre, nous pensons que le remède ne réside point dans un rappel d'une oligarchie absolue de la pensée ni dans la restriction des droits populaires. Les erreurs d'une démocratie telle que celle à laquelle nous sommes attachés n'atteignent pas, tant s'en faut, le degré abusif que d'autres régimes, au sein desquels les « élites » aristocratiques avaient la plus grosse place, connaissent. La voix du peuple, n'en déplaise à ceux qui regrettent un passé définitivement révolu, est moins sujette à caution que celle des anciens seigneurs.

Nous citons ici un passage du fameux livre de M. Gonzague de Reynold : « La Démocratie et la Suisse » :

« Deux conceptions de la démocratie s'affrontent aujourd'hui en Suisse : la conception théorique, la conception historique. »

« La première est représentée par le pays légal ; la seconde par le pays vivant. »

« Le pays légal, ce sont notre gouvernement, nos deux Chambres, les partis politiques, les électeurs. Avouons-nous que ce n'est point en ce pays légal où nous plaçons, aujourd'hui, toute notre confiance ? Notre gouvernement ne possède le prestige qu'il avait à l'époque où Bismarck appelait le Conseil fédéral « le premier conseil des ministres d'Europe » ; lui en resterait assez, s'il osait l'employer : nous craignons qu'il ne l'ose guère. Le parlement, le Conseil national a beaucoup perdu de sa popularité ; il serait cruel d'insister sur les raisons ; disons pourtant que la valeur moyenne

Quelle qu'elle fût, cette chambre, Gilbert, le cœur battant de joie, était décidé à la prendre ; mais, continuant de jouer consciencieusement son rôle, il demanda pourtant s'il pouvait visiter. Enfin, avec une expérience étonnante chez un jeune homme aussi riche, il débattit les conditions, comme si, quel que fût le prix que la femme eût pu exiger, il n'eût point tout accepté !

Nom et prénom : Barrault Georges. Profession : Comptable. Date de naissance : 17 juin 1898. Lieu de naissance : Paris. Nationalité : Française. Venant de : Alençon. Sorti le : Allant à :

Revenu, deux heures plus tard, porteur d'une petite valise contenant des objets de toilette et du linge de rechange, Gilbert de Bailly, sous les regards curieux de Mme Cathelin, avait ainsi rempli sa fiche de police. Il avait de plus en plus l'impression d'être un homme nouveau. Le fait d'avoir quitté son appartement somptueux pour venir se faire héberger dans cette modeste pension l'amusait prodigieusement. Enfin, il se réjouissait d'avoir si facilement pénétré dans la place et de pouvoir ainsi commencer son enquête sans la moindre perte de temps.

Dans sa petite chambre, à peu près semblable à celle qu'occupait Huguette, le jeune homme eut vite fait de ranger ses affaires ; mais, devant la glace, il s'attarda longtemps à considérer la physionomie nouvelle qu'il s'était faite le matin même en se rasant les moustaches. Il avait du mal à se reconnaître, et il en était heureux, estimant par cela même que l'employée de Suzy et Gaston, qui ne l'avait aperçu que

de nos députés est en baisse, que l'esprit et les méthodes sont loin d'être les meilleures, et que le Conseil national ne représente plus guère le pays. Quant aux partis politiques, y compris le parti socialiste, ils ont tous l'air vieux ; on sent de nos incertitudes, des désaccords intermédiaires, une désorientation qui se traduit par une absence de programme et de principes, même chez ceux qui devraient, par définition, en avoir... »

Ce jugement sur des institutions qui nous sont chères est sévère. Est-il juste ? Nous ne le pensons pas. Et le serait-il que M. de Reynold serait bien embarrassé sans doute de nous dire par quelles autres il faudrait les remplacer, lui qui, à la barbe du parti conservateur, affirme hautement que *tous les partis politiques sont vieux et sentent le rance* et qu'ils n'ont pas de principes, *même chez ceux qui devraient en avoir*.

Il convient donc de ne pas prendre trop au sérieux le jugement de M. de Reynold. Notre Conseil fédéral, s'il n'eût pas toujours l'éclat de certaines époques, parce que les circonstances se sont modifiées, est tout aussi bien composé qu'au temps de Bismarck, et notre Conseil national reflète certainement avec plus de vérité que jadis l'opinion populaire. L'évolution que regrette M. de Reynold a évidemment influencé notre politique, mais il n'est pas au pouvoir d'un Suisse, fût-il professeur à l'Université de Berne, d'arrêter le mouvement des idées, et surtout pas de refaire la Suisse telle qu'elle existait il y a cinquante ou cent ans.

D'ailleurs, pour juger sainement, il n'est qu'un moyen à la portée de tous : la comparaison. Or, elle est assurément en notre faveur. M. de Reynold ne le niera point, et nous n'avons rien à envier à aucune puissance du monde pour ce qui concerne les institutions politiques.

Que M. de Reynold pense et enseigne autre chose, nous ne saurions lui en vouloir. Ses élèves doivent être à même de juger de la véracité et de la valeur de cet enseignement. Sinon, il faut supprimer les universités.

P. S.

GRUYÈRE

A Villarvolard.

On nous écrit :

Dimanche, 16 novembre, a eu lieu, à Villarvolard, en présence d'un nombreux public, l'inspection du cours militaire préparatoire qui s'était donné dans la localité.

M. le lieutenant-colonel Bays et M. le capitaine Wicht fonctionnaient comme experts. Les résultats ont été excellents et M. Bays se fit un plaisir de déclarer qu'il n'avait jamais inspecté une aussi bonne section. Aussi adressa-t-il à M. le lieutenant Pittet, instituteur, ainsi qu'à M. Barras, caporal, instituteur à Corbières, et aux élèves de chaleureuses félicitations pour le bon travail accompli. M. le lieutenant-colonel procéda ensuite à la distribution, des récompenses aux meilleures élèves, dont trois reçurent une mention de tir et six une mention de gymnastique.

M. l'abbé Pugin, révérend curé de la paroisse, dit à son tour aux experts tout le plaisir et toute la fierté de la paroisse à les posséder quelques instants. Il joignit ses félicitations à celles des inspecteurs, priant les élèves d'unir toujours à la discipline du corps celle de l'âme. Puis on clôtura la cérémonie officielle par deux chants. Organisateurs et inspecteurs partagèrent encore une modeste collation, échangeant les plus cordiales paroles, et ce fut l'au revoir.

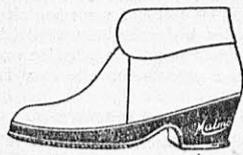
Bienfaisante manifestation locale dont l'esprit civique n'a qu'à se louer et qu'il faut souhaiter revoir.

pendant quelques instants, alors qu'elle présentait les robes, le reconnaîtrait moins encore. Toutefois, superstitieux, il n'osait anticiper sur les événements. Pour rien au monde, non plus, il n'eût interrogé la patronne de la maison sur celle que, bravant toute fierté, il était venu rejoindre. Qu'allait-il advenir, maintenant ? Le jeune homme se le demandait avec appréhension. Passant d'un instant à l'autre de l'espoir le plus fou à une morne désespérance, il était dans le même état d'esprit tourmenté et fébrile que le matin de son arrivée à Bussac, pendant les instants qui avaient précédé sa visite au château. Enfin, tant bien que mal, il s'arracha à ses pensées moroses et, pour ne point perdre tout contact avec sa vie normale, il alla acheter les deux journaux du soir qu'il avait coutume de lire.

Gilbert de Bailly — « alias » Georges Barrault — ignorait le quartier où il avait échoué et où, désormais, il lui allait falloir vivre pendant un temps dont il ne pouvait encore avoir la moindre idée. Il était alors déjà six heures du soir, et les rues étaient animées par des bandes d'ouvriers qui sortaient des proches usines et qui, plus ou moins hâtivement, se dirigeaient vers les bouches du métro de la porte de Saint-Cloud. Ce mouvement inattendu séduisit soudain le jeune homme, et, sans qu'il pût définir pourquoi, le rendit optimiste. Pour trouver le temps moins long en attendant que fût enfin venu le moment d'aller dîner, il entra dans un café et, tel un vieux rentier habitué de l'endroit, il y lut paisiblement les deux journaux qu'il venait d'acheter.

(A suivre).

SOULIERS A NEIGE



Pour DAMES N° 3-543
Noir, 1 boucle, col astrakan, talon moglu **Fr. 7.90**
Entièrement caoutchouc, beige, col revers **Fr. 8.90**
Tissu toutes teintes **Fr. 11.75**

„CENDRILLON“

36-34 F.

FRIBOURG BULLE
Paul MARADAN.

Vente de bois.

La commune de **NEIRIVUE** met en vente par voie de soumission :
a) **80 m3 de billes de hêtre** en un seul lot.
b) **47 stères de hêtre** en plusieurs lots.
Les soumissions reçues par M. le Syndic jusqu'à **mercredi 26 novembre** seront ouvertes le même soir à 7 1/2 h. 1416 B. Par ordre :
Le Secrétariat communal.

AU CINÉMA LUX

Vendredi à 8 h. 15, Samedi à 8 h. 15, Dimanche, à 3 h. et 8 h. 15

Magnifique drame pathétique

PARJURE

film de mœurs contemporaines.

Le Sosie du Lord

superbe drame d'aventures avec l'intrépide **DIABOLO**.

Fumez les cigares Weber

car maint problème épineux se résout plus facilement à sa légère lueur et dans son parfum. Le mélange bien dosé de tabacs d'outremer de la meilleure sorte fait du bout Weber le stimulant des travailleurs intellectuels. Le fumeur expert sait apprécier cette particularité, il choisit Weber pour camarade.



WEBER FILS S.A. MENZIKEN



MUTUELLE CHEVALINE SUISSE

la plus ancienne société suisse d'assurance chevaline concessionnée par le Conseil Fédéral.

Assurances individuelles.

Assurances collectives.

Assurances temporaires pour risques spéciaux et d'élevage : poulainage (jument et poulain à naître) opérations diverses, castration, estivage, hivernage, courses et concours hippiques, marchés-concours, expositions, cortèges, etc.

Prospectus et renseignements gratuits auprès de MM. les Vétérinaires et Agents, ou du **Siège Social, Grand Chêne 5, LAUSANNE**, (tél. 29894). Agent pour la Gruyère : **M. Gustave CLERC, à Riaz**, 269 L.



Une heure de répit?

Agrezmentez-la d'une pipée de

MIVA

le bon tabac pour les fumeurs économes!

Wiedmer Fils S.A. Manufacture de tabacs, Wasen 1/ve.



Pas besoin d'un chapeau neuf

pour être bien habillé. Donnez votre vieux chapeau à nettoyer, reformer et garnir à neuf, à la

FABRIQUE FRIBOURGEOISE DE CHAPEAUX

M. SCHNEUWLY - FRIBOURG -

au prix de 4 - 5 Fr. seulement et cela vous remplacera un neuf. Faites de suite un essai et vous serez sûrement convaincu. 54-6 F.

CABINET DENTAIRE

Dr J. BERSET

Médecin-Dentiste - BULLE -

SPÉCIALITÉS:

Traitements et extractions sans douleur; Dentiers selon les dernières méthodes à prix très modérés.

Bon domestique

sachant traire est demandé pour Noël ou date à convenir. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7084 B.

Chevaux pr abattoir et accidents sont payés un bon prix par la **Boucherie Chevaline centrale** Louve 7 Lausanne. H. Verroy. Tel. : boucherie 29.259; domicile 29.260. P. 433-2 L.

Mises de bois

La commune de **Sorens** vendra en mises publiques, **vendredi 21 novembre**, une certaine quantité de **sapins** propres à billons et charpente, préparés dans ses forêts communales, ainsi que les dépouilles. 1401 B

Rendez-vous des mises avec sac garni à **Praz Perretaz**, à 9 h. du matin. Sorens, le 17 novembre 1930. Secrétariat communal.

Vente de bois.

La commune de **Villarvolard** offre à vendre en soumission environ **200 m3 de beaux billons** préparés dans sa forêt de la Grand-cierne.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le Syndic pour **mercredi 26 courant à 20 heures**. 1415 B

Le forestier sera à la disposition des amateurs pour voir le bois le lundi 24 oct dès 13 h. Le Secrétariat communal.

Musique de bal

ON DEMANDE un **ORCHESTRE**

de 2 ou 3 exécutants, pour une soirée familiale, le samedi 29 nov. Adresser offres avec prix et instrumentation jusqu'au samedi 22 novembre au soir, à **M. Maurice MORIER, Les Poses, Châteaux-d'Oax**. 1422

Mises de bois.

Samedi 22 novembre, au FRASSY, rière **Le Pâquier**, vente en mises publiques et aux conditions ordinaires de paiement, de :

57 stères sapin sec
400 fagots de nœuds et 2 billons

Rendez-vous à **14 heures au chalet des Eco-vayes**. 1414 B.

Par ordre : **RIME Emile** Forestier-chef.

Vente de bois en dépérissement.

La Commune de **LESSOC** vendra en mises publiques, le **lundi 1er décembre à 14 h.** un certain nombre de numéros de bois en dépérissement.

Les forestiers seront à la disposition des amateurs les 28 et 29 novembre pour voir les bois.

Les mises auront lieu dans une salle particulière de l'auberge communale. — Les conditions seront lues avant les mises. 1419

Lessoc, le 18 novembre 1930. Par ordre : **Le Secrétaire**.

OCCASION

A VENDRE à bas prix **une commode**

en très bon état. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1417 B.

A LOUER

à **BROC** **petit appartement**

libre de suite. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1427 B.

Agriculteurs ! Drèches de malt séchées

Fourrage excellent et bon marché pour gros bétail et porcs. Pousse à la production du lait, favorise l'engraissement. 110-2 F

Sont livrées par toutes quantités par la **Brasserie du Cardinal, Fribourg**.

Demander offres, analyses et échantillons.

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE - BULLE -

Dimanche 23 novembre, à 8 h. 15

Loto-Concert

organisé par le **Football-Club, Bulle**.

SUPERBE PAVILLON DES LOTS

PRODUCTIONS D'UN GROUPE DE MANDOLINISTES

Après le loto : **PIÈCE COMIQUE**.

Economisons !

Economisons aussi sur les chaussures

Faites durer vos souliers avec **„PERFEX“**. „PERFEX“ est la bonne crème **fribourgeoise**, qui conserve le cuir, le rend souple et imperméable, et qui ne contient pas de substances nuisibles telles que benzine, acides, etc. Elle donne à vos souliers un éclat superbe.

Vous obtiendrez **„PERFEX“** chez votre marchand de chaussures ou chez votre épiciers : en boîtes, en pots ou en tubes. 78-4

USINES „PERFEX“, FRIBOURG

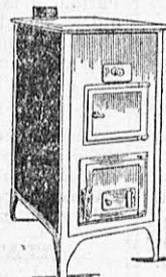
Grand choix de

Potagers et Fourneaux

toutes dimensions et pour tout combustible à des prix modérés

Eug. SCHINDLER SERRURIER

Rue de Vevey - BULLE



Purifiez votre sang

par **Modélia**

le dépuratif-laxatif végétal et de goût délicieux. C'est la **Salsepareille Model** de vieille renommée.

3 fr. et 9 fr., dans les pharmacies. Pharmacie Centrale, Meclener-Gavin 8, rue du Mont-Blanc, Genève

A Bulle : Pharmacie Rime.

Hôtel Bellevue, BROC

DIMANCHE 23 novembre

CONCERT

dans la grande salle.

Orchestre „Sony-Boys“

Invitation cordiale. 1429 Alex. Sudan.

Vente de bois de commerce.

La Commune de **BULLE** met en vente, par voie de soumission, **5 lots de beau bois de commerce**, soit :

4 lots, comprenant environ **1100 m3**, dans les forêts inférieures ;

1 lot, d'environ **230 m3**, sis dans la forêt de Montbarry. Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, s'adresser au forestier communal.

Les offres sont reçues au **Secrétariat communal de Bulle** jusqu'au **lundi 1er décembre, à 5 heures du soir**. 1-10 B. Ville de Bulle.